

A bas l'acharnement judiciaire qui touche notre camarade Kosta ! Non à cette justice de classe !

Communiqué du Secrétariat national jeunes du NPA



Kosta T., étudiant en sciences politiques, a milité à nos côtés dans le cadre du mouvement contre la loi Travail. Suite à la grande manifestation du 14 juin, la justice s'est abattue sur lui : il a été accusé d'avoir lancé des projectiles sur des policiers. Kosta a toujours nié les faits qui lui sont reprochés et le 15 novembre, le tribunal de Paris l'a jugé non coupable. En effet, le dossier d'accusation était vide de tout élément à charge et la confusion régnait autant dans le procès-verbal des policiers que dans les déclarations de ces derniers. Malgré tout, le procureur de la République a décidé de faire appel. La date du jugement en appel n'est pas encore fixée.

Cet acharnement judiciaire fait planer une épée de Damoclès au-dessus de notre camarade, afin de l'empêcher comme tant d'autres au cours du mouvement de faire valoir leur expression politique. Dès lors, comment étudier sereinement ? Les procès politiques se multiplient depuis l'automne, et celui de Kosta en est symbolique. Le système judiciaire révèle son véritable visage : il s'agit de faire regretter aux militant·es du mouvement social leur engagement contre la loi Travail et son monde. Le système judiciaire, derrière son apparente neutralité, défend en réalité les intérêts de la classe capitaliste.

Cette justice cible par ailleurs en particulier les personnes non blanches, les femmes et les jeunes. Ainsi, la justice raciste s'en prend aux personnes non blanches et aux habitant·es des quartiers populaires, pour les intimider et leur faire passer l'envie de lutter, comme dans le cas de Youssouf et Bagui Traoré et tout récemment dans le cas de Théo. Pour la libération de Jacqueline Sauvage, il a fallu attendre l'amnistie présidentielle, parce que la justice sexiste s'est acharnée sur elle, comme elle ferme trop souvent les yeux sur les violences sexistes en général.

Nous demandons l'abandon immédiat des poursuites judiciaires contre Kosta et l'arrêt de l'acharnement judiciaire contre les militant·es du mouvement social, les jeunes, les

femmes et les personnes non-blanches.

À bas l'acharnement judiciaire !

Non à cette justice de classe, raciste, et sexiste !

Pas de justice, pas de paix !

Secrétariat jeune du NPA, le 12 février 2017